



## Communauté internationale, aide humanitaire et interventions militaires dans le bassin du Lac Tchad. Quid de la sécurité humaine?

*International community, humanitarian aid and military intervention in the Lake Chad Basin. What about human security?*

**Hubert Dieudonné Mevoula Lessomo**

Université de Maroua, Cameroun

Email : [hubertmevoula@gmail.com](mailto:hubertmevoula@gmail.com)

Orcid : <https://orcid.org/0009-0001-9608-4098>

**Résumé :** La prégnance des crises protéiformes nées de par la mal gouvernance, les changements climatiques et le terrorisme entraîne une insécurité humaine chronique dans le bassin du Lac Tchad (BLT). Cette situation affecte les économies locales et la stabilité politique des pays riverains au Lac Tchad et fait réagir la Communauté internationale qui mobilise d'importants moyens contre l'insécurité humaine. Cette communication vise à montrer que l'aide humanitaire et les interventions militaires des puissances occidentales sont un saupoudrage politique, un placebo dont la finalité est la protection des intérêts. Ainsi le problème posé est celui du réel impact de l'aide humanitaire et des interventions militaires sur la sécurité humaine dans le BLT. Pourquoi ces aides et interventions de la Communauté internationale ne contribuent-elles pas à garantir la sécurité des populations à long terme ? La documentation mobilisée a permis de formuler l'hypothèse selon laquelle les dons et l'assistance militaire seraient au service des intérêts géostratégiques et économiques des différents acteurs internationaux plutôt que de la cause humaine. L'étude s'est appuyée sur la théorie libérale dont la vision optimiste de la nature humaine place l'individu au centre de tout. Grâce à la méthode de l'histoire immédiate et une démarche hypothético-déductive, il ressort que les interventions militaires et l'aide sont des instruments de coopération, de politique internationale utilisés par les grandes puissances pour contrôler leurs actifs. Le résultat final des actions militaro-humanitaires de la Communauté internationale est la préservation des intérêts géostratégiques et économiques au détriment d'une réelle sécurité humaine.

**Mots-clé :** Sécurité humaine, Insécurité, Aide d'urgence, Assistance, Communauté internationale.

**Abstract:** The prevalence of protean crises imposed by poor governance, climate change and terrorism is promoting chronic human insecurity in the Lake Chad Basin (LCB). This situation is affecting local economies and the political stability of the countries bordering Lake Chad. The international community is not indifferent, mobilizing substantial resources to combat human insecurity. This paper aims to show that humanitarian aid and military intervention by Western powers is a political sprinkling, a kind of placebo whose main purpose is to protect their interests. This raises the question of the real impact of humanitarian aid and military intervention on human security in the LCB. Why don't the international community's aid and interventions help to ensure the long-term safety of populations? The documentation mobilized has allowed us to hypothesize that donations and military assistance serve the geostrategic and economic interests of the various international stakeholders rather than the human cause. The study was grounded in liberal theory, whose optimistic vision of human nature places the individual at the centre of everything. Using the method of immediate history and a hypothetic-deductive model, it reveals that military intervention and aid are tools of cooperation or international policy used by the major powers to control their assets in the LCB. The ultimate outcome of the international community's military-humanitarian actions is the preservation of geostrategic and economic interests, to the detriment of real human security.

**Key words:** Human security, Insecurity, Emergency aid, Assistance, International community.

## Introduction

Située au cœur de la bande soudano-sahélienne, la région du Lac Tchad est une zone stratégique, une plaque tournante des échanges commerciaux et culturels entre les populations situées au Nord et au Sud du désert du Sahara. L'omniprésence des crises multiformes issues de la mal gouvernance, de la pauvreté, des changements climatiques, du terrorisme, des guerres civiles et des conflits intra-communautaires entraîne une insécurité humaine chronique dans cette région.

Au cours de la décennie 2014-2024, l'enlisement de la situation sécuritaire à travers une démultiplication transnationale des exactions de Boko Haram constitue le principal facteur de déstabilisation des personnes et de la croissance économique. Ces crises multiformes font du BLT une région très instable entraînant les mobilités transfrontalières et intraétatiques des populations. D'après la matrice de suivi des déplacements de l'Organisation internationale des migrations (OIM) du mois de janvier 2024, le Cameroun, le Tchad, le Niger et le Nigéria accueillent un total de 6 032 932 individus affectés par les crises parmi lesquels des personnes déplacées internes (PDI), des retournés (anciennes PDI) et des réfugiés (vivant dans et hors des camps). Cette situation qui affecte la sécurité humaine, les économies locales et la stabilité politique des pays riverains au Lac Tchad interpelle la Communauté internationale qui mobilise très souvent des moyens financiers, logistiques et militaires pour garantir la sécurité humaine à court, à moyen et à long terme.

Dans cet article, il s'agira de mettre en exergue le constat paradoxal selon lequel, nonobstant les importants moyens financiers et opérationnels mobilisés par la Communauté internationale, l'insécurité humaine demeure grandissante et perdure dans le BLT. L'objectif de cette étude est de montrer que l'aide humanitaire et les interventions militaires initiées par les puissances occidentales constituent un saupoudrage politique, une sorte de placebo dont le résultat est la protection des intérêts des métropoles. En réalité les fonds mobilisés et les « dons » de la Communauté internationale s'inscrivent dans le cadre de politique étrangère visant à préserver les intérêts des donateurs plutôt que de garantir la stabilité socioéconomique des bénéficiaires. À partir de ce constat, le principe de redevabilité prôné par les organisations humanitaires internationales n'est qu'une lapalissade. Ainsi, le problème que pose cette recherche est celui de l'impact de l'aide humanitaire et des interventions militaires sur la sécurité humaine dans le BLT ; d'où la question principale suivante : pourquoi l'assistance militaire et l'aide humanitaire de la Communauté internationale ne contribuent pas à garantir la sécurité des populations à long terme dans le BLT ?

La documentation mobilisée a permis de formuler l'hypothèse selon laquelle les dons et l'assistance militaire de la Communauté internationale dans le bassin du Lac Tchad seraient davantage au service des intérêts économiques et politiques plutôt que de la cause humaine. Notre analyse met ainsi en corrélation les concepts de « Communauté internationale », « aide humanitaire » et « intervention militaire » afin d'examiner l'impact de l'action des divers acteurs occidentaux au niveau de la sécurité humaine dans le bassin du Lac Tchad.

Au-delà de la dimension militaire, la sécurité humaine, selon le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), englobe la sécurité économique, la sécurité alimentaire, la santé, la sécurité environnementale, la sécurité personnelle, la sécurité collective et la sécurité politique (Ménard, 2008, p.9). Cette vision large de la sécurité humaine place l'individu au centre des préoccupations dans les relations internationales. C'est en cela que cette étude s'appuie sur la théorie libérale dont la vision optimiste de la nature humaine place l'individu au centre de tout. Aussi, la théorie transnationale sera importante dans cette analyse dans la mesure où elle met un accent sur l'émergence de nouveaux acteurs liés d'une manière ou d'une autre à la multiplication des rapports d'interdépendance entre les Nations (Chaigneau,

1998, p.367), favorise la compréhension de la diversité des acteurs des relations internationales et permet de mieux comprendre la complexité des faits politiques internationalisés.

Toutefois, la Communauté internationale renvoie à un groupe d'États qui possèdent des biens communs, des intérêts et un but commun (Villalpando, 2005, p.18). C'est donc une expression politico-juridique qui désigne de façon vague et imprécise un ensemble d'États influents (France, États-Unis, Allemagne, Grande-Bretagne, Belgique...) en matière de politique internationale ; il s'agit par exemple des partenariats entre pays occidentaux militairement et économiquement puissants, tels que l'Organisation du traité de l'atlantique Nord (OTAN), le G7<sup>1</sup>, ou le G20<sup>2</sup>, sans lien avec l'Organisation des Nations Unies (ONU)

La présente recherche est basée sur la méthode de l'histoire immédiate ou contemporaine et sur une démarche hypothético-déductive. Cette méthode fait appel non seulement à l'usage de nouvelles sources (documents audiovisuels) mais aussi permet d'interroger des témoins directs de l'évènement ou du phénomène étudié (Soulet, 1999, p.45). Ainsi, le présent article se structure autour de quatre axes principaux à savoir l'état des lieux de l'insécurité humaine, les interventions et engagements militaires, les interventions humanitaires, l'impact et la finalité des interventions de la Communauté internationale dans le BLT.

## **1. Bref aperçu de l'insécurité humaine dans le bassin du Lac Tchad**

La région du BLT depuis plusieurs décennies est exposée à la violence généralisée orchestrée par les factions terroristes et les criminels de tout bord, l'insécurité alimentaire et de nombreux autres facteurs qui sont la principale cause des mobilités humaines.

### **1.1. Une prégnance des incidents de sécurité dans le BLT**

Le principal facteur de l'insécurité humaine et de la mobilité généralisée dans le BLT est celui de la violence imposée par les multiples factions terroristes ainsi que des groupes criminels désormais connus sous l'appellation de groupes armés non étatiques (GANE). L'éclatement de Boko Haram en mai 2016 a favorisé l'émergence de diverses autres factions extrémistes, des milices locales, des groupes criminels organisés et des conflits intracommunautaires (CBLT, 2023, p.13). Toutefois, la terreur installée par Boko Haram depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle a été entérinée par les GANE composés de jeunes englués par la pauvreté et l'analphabétisme. Les actions cumulées de ces différentes organisations criminelles sont la cause des incidents de sécurité perpétrés dans l'ensemble des pays du BLT. Au Cameroun, notamment dans les régions de l'Extrême-Nord et du Nord, les attaques sporadiques de Boko Haram, les activités des GANE observées à travers les enlèvements contre rançon, le vol des bétails, les agressions, constituent les leviers de l'insécurité. De janvier à juin 2023, 246 attaques ont été rapportées, causant la mort de 169 civils selon le monitoring de protection (OCHA, 2023, p.1). Pour le seul mois de juillet 2023, au moins 118 incidents de sécurité ont causé la mort de 23 personnes, blessé 25 personnes et de nombreux cas d'enlèvements ont été rapportés (OCHA, 2023, p.1). Des statistiques globales de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale (DGSN) précisent qu'entre 2015 et 2018, le Cameroun a enregistré un total de 2971 enlèvements avec fraude ou violence avec 1434 cas pour la seule année de 2018 (INS, 2019, p.152). Ces cas d'enlèvement sont très élevés dans les

---

<sup>1</sup> Le groupe des 7 ou G7 est un groupe de discussion et de partenariat économique qui rassemble chaque année les sept pays les plus industrialisés du monde que sont l'Allemagne, le Canada, les États-Unis, la France, l'Italie, le Japon et le Royaume-Uni. Ces pays représentent 40% du PIB mondial et 10% de la population mondiale.

<sup>2</sup> Le groupe des vingt créé en 1999 est un groupe de décisions informelles mis en place pour faire face à la succession des crises financières dans les années 1990. En 2021 le G20 représentait 75% du commerce mondial et près de deux tiers de la population mondiale. Il est composé de dix-neuf des pays aux économies les plus développées, de l'Union européenne et de l'Union Africaine. Ces pays membres sont : Argentine, Australie, USA, Brésil, Chine, Allemagne, Inde, France, Italie, Mexique, Russie, Indonésie, Japon, Corée du Sud, Canada, Royaume-Uni, Arabie Saoudite, Turquie, Afrique du Sud, Union européenne, Union africaine.

régions du Nord et de l'Extrême-Nord. Pour les incidents de sécurité causés par les coupeurs de routes, le Cameroun a enregistré 548 attaques dans ces mêmes régions entre 2013 et 2017 (INS, 2019, p.153).

Au Tchad, les provinces du Lac et de Hadjer-Lamis sont les plus exposées. Parmi les incidents récurrents, l'on note les agressions physiques et les enlèvements au sein des populations hôtes et des PDI. Entre juin 2021 et juin 2022, 1997 incidents ont été enregistrés. Les sous-préfectures de Kaiga Kindjiria et Ngouboua sont les plus exposées parce qu'elles sont frontalières au Nigéria, base arrière des GANE.

Le Nigéria, dans les États fédérés de Borno, Yobe et Adamawa, fait face à de multiples défis de sécurité en dehors de Boko Haram. Des incidents sont perpétrés par des groupes armés à l'instar de l'État islamique en Afrique de l'Ouest (EIAO). Dans ces régions on observe des attaques-éclair et des raids transfrontaliers sur les villes et villages. Toutefois ces groupes militants tirent leurs revenus des vols et des enlèvements contre rançon qu'ils pratiquent sur les routes de ces États (Duerksen, 2021, p.6). Les enlèvements de masse dans les localités de Zamfara et de Katsina ont provoqué de nombreux déplacements dans la région. L'usage des mines artisanales est devenu le moyen le plus efficace des attaques suicides. Cette situation est à l'origine de milliers de morts et de déplacés.

Au Niger, dans la région de Diffa, les enlèvements, les attaques des GANE, les criminalités constituent le lot des incidents. Les actions menées par les forces de défense à travers les opérations comme *Lake sanity* ont apporté une accalmie éphémère. Au cours du deuxième trimestre de l'année 2023, environ 126 incidents ont été enregistrés contre 70 au premier trimestre. Quant aux incidents de protection, environ 365 incidents de protection ont été enregistrés au deuxième trimestre contre 440 au premier trimestre 2023 (OCHA, 2023, p.1). L'insistance de ces incidents contraint les populations aux déplacements, aggravant ainsi la situation d'insécurité alimentaire.

## 1.2. Une insécurité alimentaire criante

De façon globale, les populations riveraines au Lac Tchad sont en proie à l'insécurité alimentaire pour des raisons d'insécurité chronique et de dérèglement climatique. En 2017, les évaluations du Cadre Harmonisé et ELFA montraient que la crise a contribué à accroître l'insécurité alimentaire, avec plus de 6,9 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire dans les régions touchées des quatre pays du bassin du lac Tchad (FAO, 2017, p.1). Le Niger dénombrait 134 800 personnes en situation d'insécurité alimentaire, le Tchad 123 300, le Cameroun 1 455 100 et le Nigéria 5 200 000 (FAO, 2017, p.2). Selon les données de OCHA, le Bassin du Lac Tchad, en avril 2023, comptait environ 11 millions de personnes en besoin d'aide humanitaire d'urgence dont 4,1 millions en situation d'insécurité alimentaire d'urgence et 758 000 enfants en phase de malnutrition sévère. Cette situation est tributaire de l'insécurité qui force les populations à se déplacer, des pluies irrégulières, des pratiques non durables en matière d'agriculture, du pillage et de la destruction de la production, de l'occupation des territoires et des terres agricoles, de la mauvaise gouvernance et de l'accès limité aux services de base. De ce qui précède, l'insécurité humaine dans le BLT est en grande partie causée par les exactions terroristes de Boko Haram, des attaques des GANE, des enlèvements avec rançon, des vols et agressions des bandes armées. Face à la menace humaine permanente, la Communauté internationale, à travers ses interventions militaires, contribue à sa manière, au côté des États affectés, à la stabilité dans le BLT.

## 2. Communauté internationale et interventions militaires dans le BLT

Le terme générique de Communauté internationale, nous l'avons dit, est une expression politique qui désigne de façon vague et imprécise un ensemble d'États influents en matière de politique internationale. Dans le BLT, les politiques de sécurité régionale sont généralement

pilotées par la France et les États-Unis d'Amérique (USA). La présence de ces puissances est davantage renforcée par l'implantation des bases militaires tous azimuts afin de contrecarrer les velléités hégémoniques d'autres puissances dans la sous-région en l'occurrence la Chine et la Russie. Toutes ces puissances sont attirées par les ressources naturelles et surtout la position géostratégique des États du BLT. Nous allons dans cette partie insister sur le *lead* de la France et des USA en matière de sécurité dans le BLT eu égard à leurs positions respectives d'ancienne puissance coloniale et d'acteur majeur de lutte anti-terroriste dans le monde.

### 2.1. Les interventions militaires de la France

Si l'on commençait par se poser la question de savoir pourquoi la France s'implique-t-elle tant dans l'activisme militaire en Afrique noire en général et dans le BLT en particulier, cela permettrait de justifier graduellement l'intérêt de cet interventionnisme permanent qui, parfois, laisse libre cours aux ingérences. La France a su, au cours de l'histoire, nouer des liens quasi indestructibles, institutionnalisés par la signature des accords de défense et de coopération avec les chefs d'États africains partisans. Chaque intervention armée menée par les forces françaises en Afrique est le fruit des marchandages entre les acteurs du sous-secteur des relations franco-africaines (Godefroy, 2016, p.104). Il s'agit en effet d'un système clientéliste qui fonctionne sur la base d'un échange entre acteurs français et africains (Godefroy, 2016, p.105). Dans ce système qui est piloté par le secrétariat général aux affaires africaines et malgaches depuis Paris, les institutions françaises fournissent une assistance financière et une sécurité militaire aux gouvernants africains en échange de la préservation du commerce et des intérêts stratégiques français assurés par les régimes « indépendants » (Milliard Burr et Collins, 1999, p.24). C'est dans ce cadre que de nombreux accords avaient été signés entre la France et ses ex-colonies.

Au total, une onzaine d'accords avaient été signés au lendemain de la mise en vigueur de nouveaux contrats de coopération désignés sous le vocable d'« indépendances ». Parmi ces accords, quatre étaient prédisposés à l'encadrement de l'action militaire de la France en Afrique à savoir le droit exclusif de fournir des équipements militaires et de former les officiers militaires des ex-colonies, le droit pour la France de déployer des troupes et d'intervenir militairement dans le pays pour défendre ses intérêts, le devoir de renoncer à toute alliance militaire avec d'autres pays, sauf autorisation de la France et enfin l'obligation de s'allier avec la France en cas de guerre ou de crise mondiale (Akouegnon, 2016, p.6). Dans l'esprit de ces accords, la France et le Tchad signent un accord d'entente confidentiel en 1963 pour apporter un soutien militaire au Président tchadien en cas de besoin. Le Cameroun en fit autant via un accord spécial de défense en 1974 (Godefroy, 2016, p.105).

Toutefois, certains chefs d'États actionnent ces mécanismes d'accords de défense pour se protéger des factions rebelles afin de se maintenir au pouvoir. Entre 1969 et 1972, le Général De Gaulle justifie l'opération Limousin au Tchad pour non seulement maintenir au pouvoir une élite choisie, en l'occurrence le Président Tombalbaye, mais aussi pour préserver la base militaire de Fort-Lamy, le pétrole et les matières premières. Ces interventions de la France dans nombre de cas sont directes et s'adosent sur des raisons factices qui cachent souvent en réalité les vrais intérêts (Godefroy, 2016, p.128). En outre, au cours de la guerre civile tchadienne de 1979, la faction rebelle du Front de Libération Nationale du Tchad (FROLINAT), anti-libyenne et dirigée par Hissène Habré, fut soutenue par la France. Face à l'ingérence de la *Jamahiriyah* Libyenne dans la crise tchadienne, le Président français Giscard d'Estaing autorisa le déploiement de l'opération Tacaud. Encouragée et motivée par le Président américain Reagan, la France lance l'opération Manta en 1983 pour une fois de plus aider le gouvernement tchadien à contenir l'invasion libyenne. En 1986, la France, dans la même perspective encourage le déploiement de l'opération épervier. L'objectif stratégique de la France ici était de noyer l'influence de la Libye dans la région ainsi que son idéologie pan

arabiste et pan africaniste. En dehors de ce soutien inconditionnel aux régimes alliés du Tchad, il faut néanmoins signaler que les militaires français, en 2004, avaient accompagné le gouvernement tchadien dans la coordination de la gestion des réfugiés venus du Soudan. Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme au Sahel, la France a déployé d'importants moyens logistiques au cours de la décennie 2010. Si la France a toujours opté pour les interventions armées directes à travers le déploiement des contingents dans le BLT, les USA pour leur part ont opté pour une participation militaire indirecte basée sur la formation et l'équipement des forces locales.

## 2.2. Engagements et actions militaires américains dans le bassin du Lac Tchad

Les attentats de *World Street Center* du 11 septembre 2001 perpétrés par le réseau terroriste d'Oussama Ben Laden ont obligé les USA à réviser leur politique en matière de sécurité militaire aux niveaux national et international. Depuis la décennie 1990, les USA se sont engagés directement sur plusieurs fronts proche et moyen orientaux notamment en Irak (Guerres du Golf) et en Afghanistan pour préserver leurs intérêts. Si l'on a observé quelques interventions directes des USA en Afrique orientale pour prendre le cas de la Somalie, tel n'est pas le cas dans le bassin du Lac Tchad où ils ne privilégient pas une action frontale avec l'organisation terroriste de Boko Haram.

Pour protéger leurs intérêts (ressources naturelles, entreprises, diaspora), les USA se sont engagés dans la lutte contre le terrorisme et la piraterie maritime. Dans la stratégie nationale de sécurité publiée par l'administration Bush en 2002, l'Afrique est devenue un front de la guerre globale contre la terreur (Vilboux, 2017, p.24). Cette stratégie américaine s'inscrit dans une logique d'aide qui se traduit par le financement de nombreux programmes destinés à renforcer les instruments de sécurité locaux (Vilboux, 2017, p.29). Par ailleurs l'absence de menace directe sur ses intérêts limite la nécessité des engagements militaires.

Dans la zone du BLT, la stratégie de sécurité américaine s'appuie sur la formation et le soutien des partenaires. Engagés dans la lutte contre Boko Haram, les USA ont lancé des programmes de formation dès 2015 au Niger, au Tchad et au Cameroun. À Agadez, des éléments de l'*Army* et de l'*United States Army Force (USAF)* ont entraîné deux cent cinquante militaires nigériens à la lutte contre les organisations extrémistes violentes (OEV). Au Tchad, ils ont entraîné environ deux mille membres du *Special AntiTerrorism Group*; et au Cameroun, ce sont six bataillons de la Brigade d'intervention rapide qui ont été formés aux tactiques en unité élémentaire (Vilboux, 2017, p.36). En octobre 2015, le Président Obama était favorable au déploiement de quatre-vingt-dix personnels et de drones de surveillance au Cameroun, pour mener des opérations de renseignement. Leur nombre est passé à trois cents militaires en 2016, basés au Nord du pays à Garoua (Vilboux, 2017, p.39).

En outre, AFRICOM fournit des conseillers et des équipements de renseignement ou logistique à la *Multinational Joint Task Force (MNJTF)* dont l'état-major est à N'djamena. Dans la bande sahélo-saharienne, notamment au Niger et au Nigéria, les USA ont mis sur pied une stratégie de lutte contre les OEV. Cette stratégie visait à consolider la capacité militaire de contre-terrorisme, à protéger les intérêts américains (Burgess, 2018). Coordonnée par le département américain d'État, la stratégie américaine s'appuyait sur le *US European Command (EUCOM)*, la *Pan-Sahel Initiative (PSI)* qui consacre un investissement financier important des USA et de la *Trans-Sahara Counter-Terrorism Partnership (TSCTP)* qui assure la formation et l'équipement des forces de sécurité sur le terrain des opérations (Burgess, 2018). Cette stratégie s'appuie aussi sur les programmes d'aide. On a les programmes d'assistance à l'instar de *Peacekeeping operations (PKO)*, *International military Education and Training (IMET)*, *Global Peace Operations Initiative (GPOI)* ainsi que les programmes de coopération tels *Developing Countries exercices*, *Build Partner Capacity*, *Counterterrorism Partnership Fund*. Cependant, depuis 2013, l'une des raisons fondamentales de ces

engagements militaires est d'empêcher les OEV d'étendre leurs zones d'opération, de protéger les États vulnérables et leur population des attaques. Ces raisons cachent les réelles motivations de ces puissances. Outre les interventions et engagements militaires, la Communauté internationale consent, grâce à un partenariat élargi constitué de nombreux acteurs, une assistance humanitaire aux pays du BLT.

### 3. L'assistance humanitaire de la Communauté internationale dans le BLT

Les puissances occidentales ont fait de l'aide un instrument majeur dans le cadre de l'élaboration de leur politique étrangère. Leurs interventions humanitaires dans le BLT s'appuient de ce fait sur les organisations non gouvernementales internationales (ONGI), les institutions spécialisées des Nations Unies (ISNU) et leurs partenaires de mise en œuvre à qui elles octroient des financements importants.

#### 3.1. L'activisme humanitaire des ONGI

Il serait superfétatoire de faire un exposé détaillé des actions humanitaires des ONGI actives sur le terrain dans le BLT. Ce qui est évident est que les ONGI à l'exemple du CICR, de Plan International, *Catholic Relief Service* (CRS), Action contre la faim, *Public Concern*, INTERSOS, *Norwegian Refugee Council* (NRC), International Rescue Council (IRC), *CARE International*, FICR, FAIRMED, *International Medical Corps* (IMC), USAID etc. apportent une aide d'urgence aux populations en crise dans le BLT. Cet activisme humanitaire est visible à travers les initiatives de prise en charge urgente des populations réfugiées dans les camps. De la mise sur pied des camps de réfugiés (logistique, équipement, abris) à la prise en charge totale (alimentation, eau, médicaments, éducation, kits hygiène...), ces organisations apportent une contribution importante dans la prise en charge des réfugiés notamment dans les camps. La priorité est donnée aux secteurs de l'éducation, de la santé, des violences basées sur le genre (VBG), de la nutrition, de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement. Intervenant comme partenaires de mise en œuvre, ces organisations interviennent au niveau de la construction des abris d'urgence, dans la distribution des kits d'urgence, des nattes de couchage, des couvertures et des moustiquaires. Au niveau de l'éducation, elles assurent l'éducation d'urgence, forment les enseignants, fournissent le matériel d'enseignement et d'apprentissage et construisent les écoles. Dans le secteur de la sécurité alimentaire, elles fournissent de l'assistance alimentaire inconditionnelle en nature et monétaire, soutiennent les petits producteurs agricoles à travers le financement des activités génératrices de revenus, la recherche des espaces fonciers et améliorent l'accès alimentaire. Dans le secteur de la santé, elles assurent l'accès aux soins de santé en général, vaccinent les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes, distribuent les kits sanitaires d'urgence inter-agence, construisent les centres de santé dans les camps de réfugiés et améliorent leurs plateaux techniques. Dans le secteur protection, elles renforcent les mécanismes de prévention et de réponse aux incidents de protection, notamment en matière de VBG et de violences envers les enfants. Pour ce qui est de l'eau, l'hygiène et l'assainissement, les ONGI œuvrent pour l'accroissement de l'accès à l'eau aux réfugiés des camps et populations hôtes, fournissent des kits d'hygiène aux familles, construisent et aménagent les latrines. Ce déploiement est observé dans les camps de réfugiés de Minawao, Guiwa-yangamo, Borgop, Mbilé (Cameroun), ceux de la province du Lac, de Foulé, Kaya (Tchad), ceux des régions de Diffa, Bosso, Goudoumaria Maïne Soroa (Niger) et dans ceux des États de Borno, Yobe et Adamawa (Nigéria). Les services offerts par ces ONGI ne couvrent pas généralement les besoins des réfugiés et des PDI dans les camps et hors de ceux-ci. Toutefois, les moyens financiers mis à l'actif des ONGI proviennent généralement de la Communauté internationale et des agences des Nations Unies.

### 3.2. Les aides financières de la Communauté internationale dans le BLT.

On ne peut pas parler de l'humanitaire d'urgence en éludant la question du financement. L'intervention d'urgence nécessite très souvent une mobilisation spontanée des ressources financières dont ne disposent pas forcément les pays victimes des crises ou des catastrophes naturelles. Il en est de même pour les pays riverains au Lac Tchad dont le regard est tourné vers la Communauté internationale qui consent d'énormes moyens financiers dans le but de museler les exactions de Boko Haram et d'assurer la sécurité des personnes déplacées à l'intérieur et hors de leur territoire. Les interventions et engagements militaires tout comme les interventions humanitaires coûtent chers aux pays et organismes donateurs. Toutefois, les modalités de financement de cette aide s'appuient sur deux modèles à savoir les fonds d'affectation spéciale du système des Nations Unies et les fonds de financement commun pour les pays. Pour le cas des fonds d'affectation spéciale, il faut dire que ces fonds proviennent des contributions volontaires des pays membres de l'ONU. C'est d'ailleurs pourquoi l'essentiel de ces fonds est orienté vers les ISNU en l'occurrence le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Programme alimentaire mondial (PAM), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'*Office of Coordination of Humanitarian Action* (OCHA), l'Organisation internationale des migrations (OIM), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Les ISNU, très actives dans le BLT, travaillent très souvent au côté des États et servent de courroie de transition entre l'ONU, les pays donateurs, les donateurs privés. Elles agissent au travers de leurs partenaires de mise en œuvre (ONG locales et internationales) et assurent un rôle de coordination de l'activité humanitaire sur le terrain. Elles s'activent sur le terrain humanitaire dans le monde sous l'autorité voilée des grandes puissances occidentales qui sont les principaux pourvoyeurs des fonds. Au cours de la dernière décennie, au cœur de la crise de Boko Haram, la Communauté internationale a déployé d'importants moyens financiers pour le financement, la coordination, le suivi et l'évaluation de l'action humanitaire dans le BLT. En 2021, selon l'ONU, pour répondre aux besoins humanitaires dans le BLT, 710 milliards de FCFA ont été reçus au titre des contributions des États et des partenaires au développement sur 1450 milliards de FCFA requis (Mbog, 2022, p.1). Le tableau ci-dessous présente les financements totaux de l'aide par pays dans le BLT entre 2014 et 2023.

Années	Montant total des financements entrants par pays en Dollars US				Total
	Cameroun	Nigéria	Tchad	Niger	
2014	95 641 964	70 046 940	320 619 368	297 679 065	783 987 37
2015	168 677 889	158 563 431	297 072 803	277 704 712	902 018 835
2016	194 140 912	471 151 788	307 063 892	191 661 098	1 164 017 690
2017	150 011 957	980 120 036	275 948 828	287 602 932	1 693 683 753
2018	180 700 611	939 921 326	280 491 112	274 272 535	1 675 385 584
2019	189 259 224	777 268 466	310 555 565	282 076 115	1 559 159 370
2020	230 530 245	828 004 792	324 826 195	455 998 131	1 839 359 363
2021	239 868 970	828 172 630	288 294 356	464 492 175	1 820 828 131
2022	270 025 054	869 308 909	376 938 625	545 819 493	2 062 092 081
2023	163 261 551	647 315 107	566 038 244	355 543 884	1 732 158 786
<b>Total</b>	<b>1 882 118 377</b>	<b>6 569 873 425</b>	<b>3 347 848 988</b>	<b>3 432 850 140</b>	<b>15 232 690 930</b>

**Tableau1.** Financements entrants de l'aide humanitaire par pays du BLT entre 2014 et 2023 (Source : Financial Tracking Service, Cameroun, Nigéria, Tchad, Niger 2014-2023).

La lecture de ce tableau permet de comprendre que le principal bénéficiaire des financements humanitaires internationaux dans le bassin du Lac Tchad est le Nigéria avec 6 569 873 425 \$ US. Cela est dû à l'intensité des activités de Boko Haram dans les États de Borno, Yobe et Adamaoua, ce qui provoque une mobilité accrue des hommes sur son territoire impliquant ainsi des contraintes de prise en charge. Il distance de loin le Tchad et le Niger avec plus de trois milliards de dollars chacun. Le Cameroun au cours de cette période totalise des financements entrants de 1 882 118 377 \$ US. Cela peut s'expliquer par le fait qu'il n'existe pas de base arrière de Boko Haram sur son territoire, ce qui implique un déploiement limité des interventions militaires. L'intensification des interventions militaires en 2022 dans ces différents pays, dans le but de museler les foyers terroristes justifie la grande mobilisation financière des donateurs qui est de 2 062 092 081 \$ US. Au total, entre 2014 et 2023, le BLT a reçu des financements entrants de l'ordre de 15 232 690 930 \$ US. Seulement ces appuis financiers n'ont pas un réel impact sur les populations bénéficiaires au regard de nombreuses limites observées sur le terrain.

#### **4. Analyse de l'impact et de la finalité de l'interventionnisme de la Communauté internationale dans le BLT**

Au-delà du déploiement de la logistique militaire et des moyens financiers hautement consentis pour la sécurisation des populations vulnérables dans la région du lac Tchad, le chaos, la misère et les besoins restent très préoccupants. Cela amène à questionner au fond les ambitions réelles de la solidarité incarnée ici par la Communauté internationale.

##### **4.1. Des populations toujours exposées à la misère et la vulnérabilité**

Dans les développements précédents, nous avons montré que les grandes puissances occidentales consentent d'importants moyens financiers dans l'humanitaire d'urgence et investissent beaucoup dans la formation et la logistique militaires dans le BLT. Sans doute, l'objectif de cet engagement au côté des gouvernements locaux est d'assurer et promouvoir la sécurité humaine dans les pays meurtris par le terrorisme et davantage fragilisés par le dérèglement climatique. Sauf que, entre les intentions, les actions et la réalité, on observe de réels paradoxes au niveau des populations. La Communauté internationale formule certes l'intention de secourir, de sauver des vies, pose des actions concrètes à travers la mobilisation des moyens militaires et financiers mais la réalité sur le terrain est pathétique au regard de la vulnérabilité et la misère qui caractérisent les réfugiés, PDI et populations hôtes. Victor Hugo en son temps affirmait : « vous voulez les misérables secourus, moi je veux la misère supprimée » (Hugo, 1874, p.786). Pour rester dans cet esprit, la Communauté internationale, dans le BLT veut avoir/voir des misérables secourus continuellement et ne veut visiblement pas supprimer la misère. Cette politique permet de garder le marché de l'humanitaire en veille. Oui, l'humanitaire aujourd'hui est une véritable bourse de valeur où les actionnaires viennent protéger leurs actions, chercher les marchés pour vendre leurs produits et en faire des bénéfices au détriment des victimes.

Les séjours dans les camps de réfugiés permettent de comprendre les limites des réponses humanitaires apportées par les différents acteurs du champ humanitaire. Cela nous amène à questionner la quantité et la qualité de l'aide sur le terrain. Dans les camps et différents sites de réfugiés dans le BLT, les titulaires de droit décrivent quotidiennement les dérives de l'aide humanitaire. À cause du non-respect du principe de redevabilité, l'aide dans la plupart des cas est inadéquate. En exemple, les aliments qu'on donne aux réfugiés sont parfois à l'origine d'autres problèmes. Plutôt que de les aider à se nourrir, ces aliments sont souvent à l'origine des carences en substances nutritives accentuant ainsi le phénomène de la malnutrition chez les enfants de 0 à 5 ans. Au cours de nos enquêtes de terrain dans certains camps au Cameroun, les plaintes des réfugiés pullulaient dans ce sens. À Guiwa-Yangamo,

Siscé St Clair nous précisait que « la ration du PAM est insignifiante en ce sens que nous bénéficions de 7kg de céréales, 0.75l d'huile, 2.5kg de haricot et 200g de sel une fois par mois pour une personne » tout comme Mohamadou Awalou affirmait à Tihomo dans ses propos que : « nous sommes dans les difficultés ; les céréales telles que le mil nous donne des maladies parce que nous ne sommes pas habitués à le consommer » (Mevoula Lessomo, 2017, p.55). Aussi, le problème d'accès aux soins de santé de qualité se pose très souvent au regard de la promiscuité dans les camps de réfugiés. Les centres de santé existant souffrent d'un approvisionnement irrégulier en médicaments car les commandes régulières ne sont pas respectées à cause du traitement retardé des données par les organismes en charge. En outre les difficultés d'accès à l'eau potable plombent la vie dans ces camps situés pour la plupart dans la zone sahélienne caractérisée par les sécheresses prolongées.

Par ailleurs, le problème de la gouvernance humanitaire contribue aussi à entretenir la misère chez les victimes. Dans les pays du BLT, les aides sont souvent détournées soit en amont, au moment des livraisons, soit en aval lors de la distribution aux populations. Ces détournements se font à travers des techniques variées telles que la revente des intrants humanitaires au marché noir et le racket des déplacés et se distinguent de la corruption des petits fonctionnaires qui amènent les organisations de secours à payer des pots de vins pour dédouaner leurs marchandises bloquées par les douaniers (Magrin et Pérouse de Montclos, 2018, p.208). La guerre des chiffres observée entre différents acteurs humanitaires, notamment en ce qui concerne l'exactitude de la population des réfugiés et l'état de leurs besoins complexifie la gouvernance de l'aide au niveau local. Il existe en effet un déphasage entre les réalités de terrain et les officines de prise de décisions des organisations humanitaires. Tous ces éléments rendent l'aide inefficace et maintiennent les victimes dans la vulnérabilité. Pour les donateurs le plus important est de faire bonne figure dans l'ultime but de protéger leurs intérêts.

#### **4.2. Des actions militaro-humanitaires pour la préservation des intérêts occidentaux**

La neutralité de l'aide humanitaire longtemps prônée par les organisations humanitaires originelles comme le CICR est un principe qui relève désormais de la chimère. L'aide d'urgence a perdu son caractère neutre en ce sens que le budget ne provient plus seulement des organisations caritatives mais aussi des fonds publics au titre de l'aide bilatérale ou internationale (Pérouse de Montclos, 2001, p.13). C'est pourquoi la charité à forte coloration politique devient automatiquement vassale des politiques étrangères des puissances occidentales. La vassalisation de l'aide dans le champ politique international offre un large spectre d'instrumentalisation de celle-ci au détriment des populations bénéficiaires. Il va de soi que dans un tel contexte l'aide est utilisée pour préserver les intérêts des donateurs, et donc de la Communauté internationale. À la limite, certains partenaires l'utilisent comme un outil de chantage diplomatique ou de domination politique.

Par ailleurs, les organisations humanitaires occidentales jouent un important rôle politique dans la préservation des intérêts des pays donateurs dans la mesure où elles sont souvent partie prenante des processus de négociation diplomatique (Pérouse de Montclos, 2001, p.33). Quand cela les arrange, les ONGI prennent parti aux conflits pour défendre les intérêts de leur mandataire en s'alignant, dans des cas extrêmes, sur certaines factions en lice. Il est donc clair que la distribution des secours ou de l'aide n'est jamais innocente et sert une cause bien définie. Ainsi, la politisation de l'aide a tendance à la déshumaniser pour le privilège des intérêts géostratégiques et économiques. Dans ce cas, l'aide ne peut pas être considérée comme un devoir de vertu (Mbonda, 2011, p.31). Puisque la vertu repose sur le critère kantien du désintéret, il faut dire que l'aide de façon explicite ou implicite est basée sur des intérêts. À cet effet, le don qui est la manifestation de l'aide humanitaire n'est qu'un échange des biens et non un acte véritablement gratuit. Le don est toujours une sorte de

créance qu'on accorde à quelqu'un ou encore un paiement d'une dette contractée auprès des personnes de qui nous avons reçu quelque chose (Mbonda, 2011, p.31). Ainsi, le donateur vise généralement des intérêts propres qui peuvent être : la satisfaction narcissique, le sentiment de grandeur, d'importance, la recherche du salut ou la peur de l'enfer pour les croyants. C'est dire que dans toute action charitable il existe toujours une motivation bien complexe (Mbonda, 2011, p.31). Dans ce jeu d'intérêt, l'aide en elle-même se dérouta de son ambition de départ qui est celle de soulager les souffrances des victimes des crises. Les attentes des titulaires de droit (réfugiés, déplacés internes) de ce fait sont logiquement diluées dans ces supra-intérêts des acteurs de l'aide. Il est clair que les interventions militaro-humanitaires de la Communauté internationale dans le BLT, coordonnées dans l'ensemble d'anciennes puissances occidentales, visent à protéger les ressources minières (or, diamant, uranium, fer, cobalt, bauxite...) et énergétique (pétrole, gaz). Que ce soit la France ou les USA, deux types d'intérêts orientent leur politique à savoir la volonté de sécuriser l'accès à des ressources importantes : matières premières et hydrocarbures et la recherche d'une plus grande ouverture des économies africaines aux investissements et à leurs produits manufacturés. La majorité des investissements américains en Afrique sub-saharienne concerne le secteur des matières premières, soit 60,4% en 2016 (Vilboux, 2019, p.48). Le Nigéria fait partie des principaux bénéficiaires. Plus de 50% de financements américains, à travers les filiales de la multinationale Exxon Mobil, sont orientés vers l'industrie pétrolière et gazière au Nigéria (Vilboux, 2019, p.49). Les importations américaines du pétrole en provenance du Tchad, du Cameroun et du Nigéria ont largement augmenté ces dernières années. La France, à travers ses entreprises, telles que Areva, Total Energies occupe une position capitale dans le BLT pour ce qui est de l'exploitation de l'Uranium (Niger) et du pétrole. Il va sans dire que le BLT qui est un champ de gisements pour les grandes puissances est d'un enjeu important. Dès lors, maintenir la région dans la stabilité et la paix est coercitif pour la préservation des intérêts. C'est dire en réalité que la question de la sécurité humaine est périphérique et constitue juste une stratégie politique. De cette analyse, il transparaît que la protection militaire et l'aide sont des instruments de coopération ou de politique internationale utilisés par les grandes puissances pour contrôler leurs actifs dans le bassin du lac Tchad.

## **Conclusion**

La Communauté internationale, au regard de l'insistance et de l'ampleur des crises dans le BLT depuis les années 1970 est restée active à l'idée d'apporter des solutions aux gouvernements alliés dans le cadre de la coopération bilatérale et par ricochet aux populations victimes. Son action, notamment dans le contexte de la lutte contre Boko Haram depuis 2013, s'appuie sur l'aide humanitaire et les interventions militaires. Cette présence est justifiée par les incidents de sécurité (enlèvements, vols, agressions...) régulièrement perpétrés sur les populations ainsi qu'une insécurité alimentaire causée par les attaques permanentes de Boko Haram et les exactions des GANE, le changement climatique. Cette situation met en mal la question de la sécurité humaine dans la région du BLT et mobilise de nombreux acteurs de la Communauté internationale au rang desquels les États, les ONGI et les agences des Nations Unies. Les actions de ces acteurs sont perceptibles dans les localités du septentrion camerounais, de Diffa, Goudoumaria, Maïne Soroa au Niger, du Lac, Fouli, Kaya au Tchad ainsi que dans les États de Borno, Yobe et Adamawa au Nigéria. Grâce aux financements mobilisés par la Communauté internationale et mis à la disposition des ONGI et ISNU, les réfugiés et PDI bénéficient d'une prise en charge notamment dans les secteurs de la nutrition, de la santé, de l'éducation, de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement. Seulement, cette prise en charge présente des limites sur le terrain en ce sens que la misère et les vulnérabilités restent perceptibles laissant ainsi perdurer l'insécurité humaine. Ce paradoxe a constitué le nœud de notre réflexion. En dépit de l'assistance militaire et l'aide humanitaire de la Communauté

internationale, la sécurité humaine reste un défi permanent dans la région du BLT. En réalité, la Communauté internationale n'agit pas forcément pour la suppression des crises et de la misère. Elle intervient dans un cadre coopératif bien défini où l'aide humanitaire et l'assistance militaire sont des instruments de politique étrangère. Vues sous cet angle, les initiatives des donateurs sont ciblées et visent la préservation de leurs intérêts. Que ce soit la France, les USA ou la Grande-Bretagne, les gisements pétrolifères et gaziers, les minerais de fer, d'or, de diamant, de bauxite, de cobalt tout comme les réserves forestières constituent l'enjeu majeur de leur présence. Les raisons avancées pour la recherche de la paix, de la stabilité politique, de l'éradication du terrorisme sont des arguments de politique étrangère qui permettent d'entretenir le cadre de coopération bilatérale. En clair, les interventions militaro-humanitaires de la Communauté internationale dans le BLT n'ont pas pour objectif de garantir la sécurité humaine au sens éthique mais plutôt de préserver les intérêts géostratégiques et économiques. Il est donc nécessaire que les gouvernements locaux de la région du BLT (Cameroun, Niger, Nigéria, Tchad) aménagent un cadre coopératif pour autonomiser l'action humanitaire locale en contexte de transition humanitaire. C'est dire que la promotion de la sécurité humaine dans le BLT passe par une bonne définition des stratégies et politiques internes.

### Références bibliographiques

- Akouegnon, P., (2016). Les 11 composantes des accords post coloniaux avec la France, *Africtelegraph.com*. <https://africtelegraph.com/blog/2016/10/07/accords-post-coloniaux-france/> (consulté le 19 avril 2025).
- Burgess, S., (2018). L'intervention militaire en Afrique. Analyse comparée de la France et des États-Unis. *ASPJ Afrique et francophone*, 2<sup>e</sup> trimestre, pp.5-25. <https://www.airuniversity.af.edu/Portals/10/ASPJ-French/journals-F/Volume-09-Issue-2/burgess-f.pdf> (consulté le 6 octobre 2024).
- CBLT, (2023). Stratégie régionale de stabilisation, de relèvement et de résilience des zones dans le Bassin du lac Tchad affectées par la crise de Boko Haram. Rapport annuel. <https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/2024-03/2-rapport-annuel-srs-2022.pdf> (consulté de 15 octobre 2024).
- Chaigneau, P., (1998). *Dictionnaire des relations internationales*, Economica.
- Duerksen, M., (2021). *Les diverses menaces envers la sécurité du Nigéria*, Centre d'Études Stratégiques de l'Afrique. <https://africacenter.org/fr/spotlight/les-diverses-menaces-envers-la-securite-du-nigeria/> (consulté le 5 novembre 2024).
- FAO, (2017). Crise dans le Bassin du Lac Tchad, stratégie d'intervention 2017-2019. <https://www.fao.org/fileadmin/user-upload/emergencies/docs/Crisedu%20assindulacTchad-Strat%C3A9giedinterventionFAO-versioncourte-FRmars17.pdf> (consulté le 7 décembre 2024).
- Godefroy, M., (2016). *Maintenir la paix, mais laquelle ? Interdépendances, zones d'action et conjoncture de maintien de la paix dans le secteur de la sécurité collective*, Thèse de Doctorat en Science politique, Université de Lille. <https://theses.hal.science/tel-01392487v1> (consulté le 26 octobre 2024).
- Hugo, V., (1874). *Quatre-vingt-treize*, Collection *À tous les vents*, Édition Rencontre.
- Institut National de la Statistique, (2019). *Annuaire statistique du Cameroun*. <https://ins-cameroun.cm/fr/statistique/annuaire-statistique-du-cameroun-edition-2019/> (consulté le 12 décembre 2024).
- Magrin, G., et Pérouse de Montclos, M-A., (2018). *Crise et développement. La région du Tchad à l'épreuve de Boko Haram*. AFD. <https://horizon.documentation.irf.fr/exl-doc/pleins-textes/divers18-05/010072290.pdf> (consulté le 02 novembre 2024).

- Mbog Pibasso, A., (2022). Bassin du Lac Tchad : 1,3 milliard de dollars d'aide humanitaire en attente. *Finacial Afrik*. <https://www.finacialafrik.com/2022/01/13/bassin-du-lac-tchad-13-milliard-de-dollars-daide-humanitaire-en-attente/> (consulté le 06 juillet 2024)
- Mbonda, E-M., (2011). L'aide humanitaire : devoir de vertu ou devoir de droit ? In Shimbi-Kamba Katchelewa (Collection Nord-Sud), *L'humanitaire : un univers à réhabiliter*, (Les presses universitaires de Laval, pp. 21-36). <https://api.pageplace.de/preview/DT0400.9782763791869-A24242254/preview-9782763791869-A24242254.pdf> (consulté le 04 août 2024).
- Ménard, S., (2008). La sécurité humaine aujourd'hui : pourquoi les populations marginales s'appauvrissent-elles encore ? L'aide canadienne en matière de sécurité humaine est-elle suffisante ? *Chaire C-A Poissant de recherche sur la gouvernance et l'aide au développement*, Collaboration spéciale. <https://ceim.uqam.ca/db/IMG/pdf/Collaboration-speciale-SecuHumaine-Menard.pdf> (consulté le 14 août 2024).
- Mevoula Lessomo, H. D., (2017). *Instabilité politique en République Centrafricaine et problématique de la gestion des réfugiés dans la région de l'Est-Cameroun (1965-2015)*, Mémoire de Master, Université de Dschang.
- Milliard Burr, J., et Collins, R., (1999). *Africa's thirty years war Libya, Chad and the Sudan 1963-1993*. Westview Press. <https://www.cambridge.org/core/journals/african-studies-review/article/j-milliard-burr-and-robert-o-collins-africas-thirty-years-war-chad-libya-and-the-sudan-1963-1993-boulder-co-westview-press-1999-xvii-300-pp-maps-bibliography-index-6500-cloth/AF7CC9C2AF5D2836EE576808FF0183D7> (consulté le 07 juillet 2024).
- OCHA, (2023). Cameroun : Extrême-Nord, Rapport de situation n°34, juillet 2023. <https://www.unocha.org/publications/report/cameroon/cameroon-extreme-nord-rapport-de-situation-no-34-juillet-2023> (consulté le 15 août 2024).
- OCHA, (2023). Niger : Diffa, Analyse situation trimestrielle, juin 2023. <https://www.unocha.org/publications/report/niger/niger-diffa-analyse-situationnelle-trimestrielle-au-30-juin-2023> (consulté le 18 juillet 2024).
- Pérouse de Montclos, M-A., (2001). *L'aide humanitaire, aide à la guerre ?* Éditions Complexe. <https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins-textes/divers17-09/010027376.pdf> (consulté le 23 octobre 2024).
- Soulet, J. F., (1999). L'histoire immédiate en Europe occidentale. *Cahiers d'histoire immédiate*, 16, 45-57. <https://jean-francois-soulet.com/assets/e-201-27histoire-20imm-c3-a9diat-20en-20europe.pdf> (consulté le 19 octobre 2024).
- Vilboux, N., (2017). La stratégie de sécurité américaine en Afrique. *Observatoire de la politique de défense des États-Unis*, Rapport N°243/FRS/OBUSA. <https://archives.defense.gouv.fr/content/download/517980/8705790/file/OBS-USA-201705-N09-La%20strat%C3%A9gie%de%20s%C3%A9curit%C3%A9%20am%C3%A9ricaine%20en%20Afrique.pdf> (consulté le 09 septembre 2024).
- Vilboux, N., (2019). Les États-Unis et le Golfe de Guinée : intérêts, posture, perspectives. *Fondation pour la recherche stratégique*. <https://archives.defense.gouv.fr/content/download/571283/9808313/file/201911-Golfe-Guinee-US-note-3.pdf> (consulté le 09 septembre 2024).
- Villalpando, S., (2005). *L'émergence de la communauté internationale dans la responsabilité des États*. Graduate institute publications. <https://books.openedition.org/iheid/1154?lang=fr>.